

Logique De Choix Des Loisirs Déviants Par Les Jeunes D'abobo Pk18 Agoueto

BINI Koffi Roland, *Chercheur à l'Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan*

YA KouaméAkissi Inès, *Enseignante-Chercheuse à l'Institut de Recherche, d'Expérimentation et de l'Enseignement en Pédagogie, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan*

SETONDJI Désiré, *Doctorant en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan*

RESUME

L'objectif de cette étude est d'analyser les logiques qui sous-entendent la pratique des loisirs déviants par les jeunes du quartier d'Abobo PK18 Agoueto. Une approche mixte du phénomène a permis d'interroger les jeunes pratiquants sur les espaces de jeux. Les enquêtés ont été sélectionnés sur la base de l'échantillonnage par convenance et à choix raisonné. Les données quantitatives ont été soumises à une analyse statistique, tandis que les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Les théories de la motivation systémique (E. L. Deci, 1975) et de l'éducation déviante de H. Lagrange (2000) ont servi comme modèle d'interprétation. En somme, l'étude a mis en évidence les formes de perception, les enjeux sociaux et les logiques d'intégration dans les groupes sociaux sont à la base de l'orientation des jeunes vers les loisirs déviants.

Mots clés : Choix, loisirs, loisirs déviants, jeunes.

ABSTRACT

The aim of this study is to analyze the logic behind the practice of deviant leisure by young people in the Abobo PK18 Agoueto neighborhood. A mixed approach to the phenomenon enabled young practitioners to be asked about play areas. The respondents were selected on the basis of sampling by convenience and by reasoned choice. Quantitative data were subjected to statistical analysis, while qualitative data were subjected to content analysis. The theories of systemic motivation (E.L. Deci, 1975) and deviant education by H. Lagrange (2000) have been used as a model for interpretation. In short, the study has highlighted the forms of perception, social issues and the logic of integration in social groups are at the basis of the orientation of young people towards deviant leisure activities.

Key words : choice, recreation, deviant recreation, youth.

Date of Submission: 24-08-2024

Date of Acceptance: 03-09-2024

I. INTRODUCTION

Les loisirs tendent à occuper une place de plus en plus centrale dans la vie des individus et dans leur construction identitaire, notamment au moment de l'adolescence (H. I. Day, 1972 et A. Waring, 2008). La pratique de loisirs s'inscrit dans un espace social donné et tient compte d'un contexte d'action et de normes. De fait, les sociétés légitiment les activités pratiquées pendant les temps libres et définissent leurs cadres et leurs caractères sains ou déviants endroits. En effet, certains individus optent pour des loisirs qui, par principe, violent des normes morales et parfois des normes criminelles. De par sa nature, un loisir même aller jusqu'à choquer et déranger une partie de la population (A. Granger, 2020). Au cours des dernières décennies, le nombre d'activités de loisirs dangereuses classées comme déviantes a augmenté dans le monde entier. Les loisirs déviants sont définis comme les loisirs dangereux et les sports de rue (E. Belley-Ranger, 2013). Certaines de ces activités peuvent occasionner une rupture ou une perte de la conscience libre, les loisirs criminogènes, les loisirs de fuite ou d'évasion, les loisirs cultivant le plaisir de la transgression et les loisirs pratiqués au mépris des réalités environnementales (M. Bellefleur, 2016). Les loisirs déviants se réfèrent à des jeux dangereux, motivé par la recherche de sensations fortes et destinés à maintenir un niveau maximum de stimulation.

La Côte d'Ivoire n'est pas épargnée par ce phénomène de pratique de loisirs déviants. Dans les rues de la capitale économique Abidjanaise, les loisirs ont de multiples facettes. Les jeunes s'adonnent à des activités interdites comme le « boro d'enjaillement », les courses à moto ou à voiture, souvent en état d'ivresse. Chaque débordement a eu sa période et s'estompe avec le temps, sans disparaître. Dans certaines communes, les loisirs déviants persistent et rentrent dans le quotidien des populations contraintes de vivre avec.

Dans la commune d'Abobo, précisément dans le quartier PK 18, nous avons observé de nombreux jeunes s'adonner à des activités non réglementaires. À partir de 4 h de l'après-midi, certains jeunes se regroupent sur des espaces publics, notamment sur les terres-pleins de voies aménagées ou de ronds-points, pour y pratiquer quatre jeux favoris, dont trois soumis à des règles de paris informels. Les jeunes forment des petits groupes autour du jeu vidéo « konami¹ », du jeu de carte², et du jeu dénommé « pénalty-pénalty³ ». Autour de ces jeux, les jeunes font des paris qui se terminent généralement en bagarre. Des fois, la police est obligée d'intervenir pour calmer les ardeurs. Certaines fois, les jeunes s'adonnent à ce qu'ils appellent « sympa ». Les jeunes définissent ce jeu comme un entraînement à l'usage du couteau. Deux ou plusieurs groupes s'affrontent avec des couteaux et des machettes, créant ainsi l'émeute et des agressions au sein des populations environnantes et des passants. Les violences diverses et les délits de vol démontrent toute la complexité de ces pratiques dangereuses qui sont des symptômes d'une insécurité sociale.

Malgré les mises en garde à répétition et les représailles policières qui en suivent, les jeunes d'Abobo PK 18 continuent de se réunir pour ces pratiques. Les loisirs déviants deviennent alors une préoccupation constante qui impacte le bien-être communautaires et les relations sociales. La situation à Abobo PK18 Agoueto soulève l'interrogation fondamentale suivante : pourquoi les jeunes s'adonnent-ils à la pratique des loisirs déviants en dépit des interdictions formelles et des risques encourus ? Cette étude vise donc principalement à comprendre les choix de loisirs déviants par les jeunes du quartier PK 18 Agoueto de la commune d'Abobo.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

I.1. Description du cadre de l'étude, de la population et de l'échantillon

I.1.1. Cadre de l'étude

La commune d'Abobo est l'une des 13 communes constituant le district d'Abidjan. Elle est située au nord de l'agglomération d'Abidjan, à une dizaine de kilomètres du centre-ville. Abobo a été administrée en tant que commune de plein exercice dès 1980, ceci au regard de la loi N° 80-1182 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale. Le territoire communal d'Abobo s'étend sur une superficie de 7 800 hectares.

La ville est limitée au nord par la commune d'Anyama, au sud par la forêt du Banco, à l'est par la commune de Cocody, à l'ouest par la commune de Yopougon et la sous-préfecture de Songon.

La commune d'Abobo regroupe 28 quartiers et villages dont celui de PK18 Agoueto (au nord de la commune) où s'est déroulée la présente étude.

I.1.2. Population à l'étude

La commune d'Abobo est l'une des plus peuplées de Côte d'Ivoire. Estimés à 1 340 083 habitants (680 222 hommes et 659 661 femmes) lors du dernier recensement de la population (RGPH 2021), elle compte aujourd'hui plus de 1.750.000 habitants selon les estimations de l'accroissement annuel de la population qui est de 4,76%. Cette augmentation est due au taux de croissance élevé et à l'arrivée massive des déplacés de guerre, de la présence d'autres communautés étrangères. Elle est caractérisée par une population jeune estimée à 85% avec une prédominance féminine 51%. Elle est peuplée d'Ebrié, propriétaires terriens, des gens venus de diverse région du pays et des non nationaux.

I.1.3. Échantillon

Quand bien même les méthodes probabilistes permettent de construire des échantillons représentatifs, l'échantillonnage de notre étude s'est fait sur la base d'un échantillonnage non probabiliste, plus précisément de convenance. Cela s'explique tout d'abord, par la durée relativement courte sur laquelle se déroule l'étude. De plus, cette méthode a la facilité de ne pas disposer au départ d'une liste exhaustive de la population car nous ne n'avons pas de chiffres exacts du nombre de personnes prêtes à répondre à nos questions. Cette méthode consiste, enfin, à interroger des personnes accessibles, ou à retenir ceux qui ont accepté de répondre (O. Aktouf, 1987).

Pour notre travail de recherche, nous avons utilisé la méthode non probabiliste plus par choix raisonné pour obtenir un nombre de jeunes à interroger. Notre échantillon a été constitué selon nos critères d'identification des jeunes retenus par notre recherche, à savoir l'appartenance à un groupe d'amis adeptes des loisirs déviants.

Pour répondre aux objectifs de notre étude, le type d'échantillon choisi est non probabiliste, et plus spécifiquement de convenance. La compréhension du phénomène demeure le point central de cette recherche et

¹ Nom d'un programme vidéoludique qui permet à des joueurs de s'affronter à travers des équipes de football de leur choix. En d'autres termes, ce sont des matchs de football virtuel.

² Partie de "8 américain" ou de "pocker".

³ Avec un ballon et un petit poteau de maracana, les uns et les autres s'inscrivent pour participer à une forme de concours de tir au but.

les jeunes interrogés se présentent à un endroit donné qui est l'espace de jeux, et à un moment donné de la journée, notamment dans les après-midis. Cette enquête a mobilisé 33 jeunes répondants dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans. Ces derniers ont été soumis à un questionnaire. En plus d'eux, 6 meneurs⁴ de jeunes, 2 agents du Service Socio-culturel que la mairie d'Abobo, 1 responsable de la jeunesse communale d'Abobo et 1 responsable de la direction en charge des loisirs en Côte d'Ivoire et ont été interrogés. En somme, ce sont 43 personnes qui ont pris part à ce travail de recherche en se soumettant au guide d'entretien semi-dirigé.

Tableau 1 : Échantillon

CATEGORIES	TOTAL	CADRE
JEUNES	33	Quantitatif
MENEURS	6	Qualitatif
DIRECTION DES LOISIRS	1	Qualitatif
JEUNESSE COMMUNAL	2	Qualitatif
SERVICE SOCIO-CULTUREL	1	Qualitatif
TOTAL	43	

Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

I.2. Procédures de collecte et d'analyse et d'interprétation

I.2.1. Techniques et outils de collecte de données

Cette étude obéit à une approche mixte, donc à la fois quantitative et qualitative.

Au niveau quantitatif, le sondage par questionnaire a servi à recueillir les informations sur le sujet d'étude. Le questionnaire a été élaboré sur la base des données d'exploration. Ainsi, les items suivants ont été adoptés : caractéristiques sociodémographiques, perceptions des loisirs déviants, enjeux et au mode d'adhésion à ces loisirs.

La présente recherche s'inscrit dans une démarche qualitative de type phénoménologique, puisqu'elle vise non seulement à connaître le point de vue des acteurs, mais aussi à comprendre la signification qu'ils donnent à leurs actions. L'entretien semi-dirigé a servi comme technique de collecte. Le guide d'entretien semi-dirigé était l'outil adapté à cette collecte. Les entretiens ont porté sur les points suivants : perceptions desdits loisirs déviants par les jeunes, les enjeux liés à la pratique de ces loisirs déviants et l'influence des groupes de pair.

L'observation non participante a également été utilisée comme procédure. La grille d'observation a essentiellement porté sur les comportements des jeunes dans le processus d'entrée dans le jeu et au cours du jeu.

I.2.2. Méthode d'analyse de l'étude

Une analyse statistique a permis de traiter les données quantitatives. Le logiciel sphinx a aidé, non seulement à monter le questionnaire, mais également à traiter les données et ressortir les tendances qui ont servi à faire ces analyses statistiques.

Une analyse de contenu a été retenue dans le cadre de cette étude pour rendre compte des verbatims issus des entretiens. À travers elle, nous avons cherché à comprendre ce qu'ont dit les interviewés, de la façon la plus objective et la plus fiable possible. Nous avons opté pour une analyse de contenu thématique en ce qui concerne les données recueillies.

L'objectif de ce choix est de trouver, par une approche horizontale, les thèmes récurrents entre les différents entretiens réalisés.

I.2.3. Théories de référence

Deux théories ont été mobilisées. La théorie de la motivation systémique (E. L. Deci, 1975) a permis de rendre compte et d'expliquer les données. Cette théorie appréhende la motivation comme la résultante d'une interaction entre les objectifs d'un individu, ses émotions à un moment donné et son appréciation de ses capacités d'une part et les opportunités qu'offre son environnement d'autre part. Cette motivation peut être intrinsèque ou extrinsèque.

La théorie de l'éducation déviante de H. Lagrange (2000). Cette théorie part du principe que le comportement criminel est appris dans l'interaction avec d'autres personnes par un processus de communication. Une part essentielle de cet apprentissage se déroule à l'intérieur d'un groupe restreint de relations personnelles. Cet apprentissage inclut, d'une part, l'apprentissage de techniques de commission de l'infraction et d'autre part, l'adoption de certains types de motifs, de mobiles, de rationalisation et d'attitudes. Toujours pour le même auteur, le crime apporte du plaisir à court terme mais à long terme, il conduit

⁴ Des jeunes qui apparaissent comme les chefs de groupes, qui coordonnent et qui

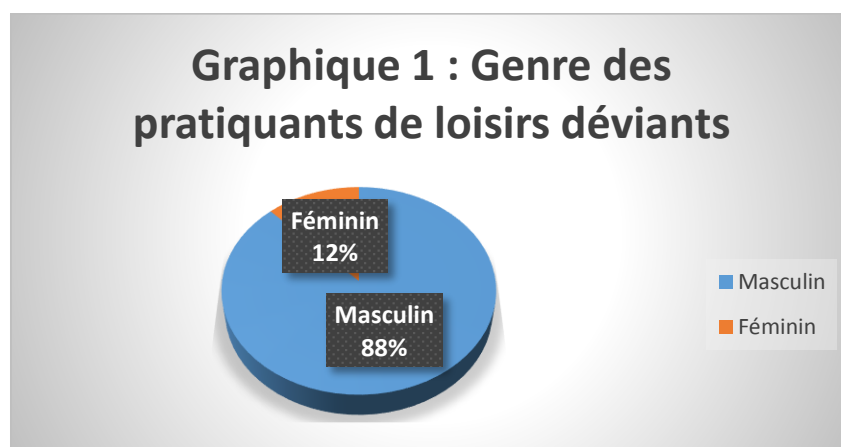
inélucltablement à la prison et/ou à la mort. Le mode de vie du délinquant serait fondé sur un mépris du futur et à laprédominance de l'immédiat. L'acte déviant est alors « conçu comme le résultat d'une décision prise par des individus soucieux de maximiser leur satisfaction.

II. RESULTATS

II.1. Caractéristiques et perceptions de loisirs déviants

II.1.1. Loisirs déviants comme affirmation de soi

Les loisirs mettent en relation l'individu qui les pratique et son environnement. Dans cette interaction, les pratiquants sont en à la recherche de positionnement les uns par rapport aux autres. A la recherche des motivations des pratiquants, les caractéristiques sociodémographiques sont mises en rapport avec d'autres aspects sociaux. Lacaractéristique du genre permet d'apprécier le sexe le plus répandu parmi les pratiquants de loisirs déviants et d'apprécier l'impact sur la motivation.



Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

La plupart des jeunes qui participent à ces jeux sont les hommes. Ils sont représentés à 88% dans le total des enquêtés contre 12% de femmes. Cette donne corrobore le commentaire que fait l'agent du service socioculturel d'Abobo :

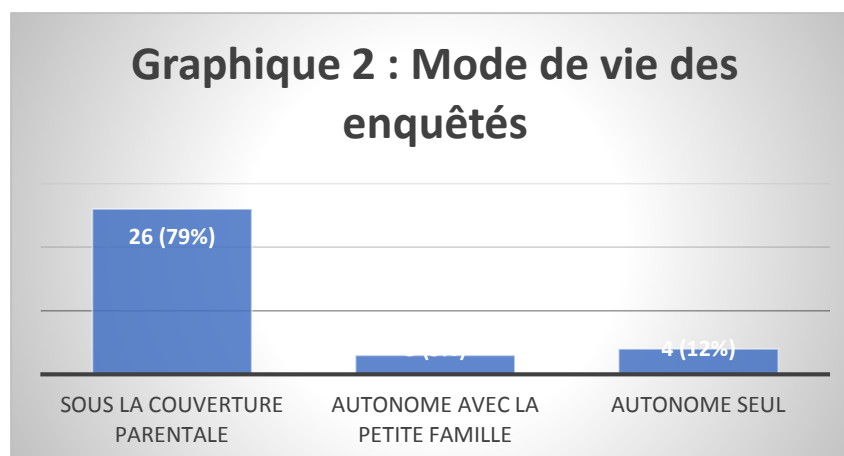
« Généralement, les femmes ne sont pas trop dans ce genre de choses. Mais il y a quelques-unes quand même ».

Les observations faites sur le terrain confirment cette tendance masculine de la pratique de loisirs déviants. Mais la présence de quelques femmes interpelle et traduit des implications. A la question de comprendre leur présence dans ce monde masculin, les réponses obtenues convergent vers ce qui suit :

« les filles que tu vois là, il faut te méfier d'elles. Elles sont comme des garçons et elles sont sous la protection des chefs », affirmait le jeune meneur 1.

II.1.2. Responsabilité sociale et pratique de loisirs déviants

Le mode de vie peut permettre de faire une estimation des responsabilités de chaque enquêté. Vivre sous la couverture parentale, avec sa famille ou seul, implique pour chaque mode, des éléments spécifiques.



Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

Les enquêtés sont pour la grande majorité sous la couverture parentale. Environ 79% d'entre eux vivent avec les parents, tandis que 12% ont revendiqué qu'ils vivent seul et sont autonomes. Les chefs de famille sont au nombre de 03 sur les 33 enquêtés et représentent un taux de 9%. Que ce soit pour cette minorité des enquêtés dont les charges familiales sont établies, comme pour la majorité qui sont encore sous-couvert, les loisirs déviants sont une aubaine pour assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs proches. Les déclarations suivantes confirment cet état de fait.

« Les chefs que tu vois ici sont mariés hein. Ils ont femme et enfants tout ça. Ils payent mangé et facture avec ce travail » (meneur 2).

« Les gens n'ont pas travail, donc ils viennent se défendre ici pour gagner quelque chose. C'est volé qui n'est pas bon » (meneur 4).

« Nous même on sait qu'il y a des jeunes qui font les agressions. Souvent c'est quand ça marche pas et puis la personne n'a rien eu, il est obligé d'aller voler » (meneur 3).

Les loisirs déviants pratiqués à Abobo PK18 sont perçus par les jeunes comme un moyen de repositionnement dans la hiérarchie sociale. En effet, c'est l'exutoire de ces jeunes qui s'y sentent à leur place. Ce contexte ludique leur donne la sensation du contrôle et du pouvoir.

« Y a des gens qui ne nous respectent pas, eux ils pensent que c'est dans bureau on respecte l'homme. Or ici moi je suis le boss. C'est moi qui gère ici là » (meneur 1)

« Les gens font malins, alors que, quand il y a froufrou⁵, ou quand les petits tombent sur eux⁶ pour prendre leursdjè⁷lalé⁸, c'est nous on vient voir et puis on gère ça » (meneur 5).

Dans le champ des loisirs déviants, les jeunes pratiquants sont les maîtres des lieux. Ils gagnent en importance sociale et changent de statut. Cette nécessité de se repositionner dans une communauté qui les marginalise est une autre motivation pour les jeunes pratiquants à la recherche d'un cadre de vie revalorisant.

La question de la responsabilité sociale vis-à-vis de sa communauté est également une cause évoquée de la persistance des loisirs déviants.

« Souvent aussi, à la maison, y a trop de pression. Des fois on t'insulte. Même si tu es chez les parents, tu dois aider. Ça pousse les jeunes à faire des bêtises. Nous on est Abobo ici, on voit » (agent service socioculturel).

Avec ou sans famille, les enquêtés ont des responsabilités sociales qui motivent leur adhésion à ce champ social des loisirs déviants qui leur permet d'assumer leurs charges. Cette motivation liée à l'environnement social des acteurs est un déterminant de leur existence en tant que membre de la communauté ou de la famille.

II.2. Enjeux rattachés à la pratique des loisirs déviants

II.2.1. Pratique de loisirs déviants et création d'un contexte anémique

Les loisirs sont un droit pour tout individu. À travers la Direction Générale des Loisirs du Ministère du Tourisme et des Loisirs, l'état ivoirien donne pour mission de favoriser la promotion et la pratique des activités de loisirs par tous, et spécifiquement par les jeunes. Mais les spécialistes précisent que les jeunes doivent être accompagnés dans leurs pratiques.

« Les loisirs des jeunes doivent être encadrés et orientés vers des objectifs clairs, sinon ils peuvent avoir des effets pervers » (Agent de la Direction Générale des Loisirs).

Cette déclaration permet de porter l'attention sur les enjeux à court terme d'une pratique de loisir. En effet, en s'adonnant aux jeux de carte, de « konami », « penalty-penalty » et au sympa » les jeunes d'Abobo PK 18 Agoueto ont des objectifs à atteindre.

« Ces jeunes-là, ils sont très malin. Ils ne viennent pas ici en vain. Ils font semblant de se battre, ils créent un cafouillage et ils profitent pour agresser et voler les passants » (agent service socioculturel 2).

« Ça les amuse même quand la police vient les chasser. C'est une technique même pour eux pour tout mélanger et profiter. Quand ça court de partout, la peur s'installe et ils en profitent » (agent service socioculturel 2).

« Moi-même je reconnais que souvent on fait notre palabre. Mais bon, quand il y a gbaffou⁹, on ne peut pas contrôler tout le monde » (meneur 3).

Il ressort de ces déclarations que les jeunes s'adonnent aux loisirs déviants dans l'optique de créer des scènes de cafouillage propices aux agressions et vols des objets des passants. La création d'un cadre anémique est donc un enjeu immédiat et fondamental ces jeunes. De ce fait, les loisirs déviants apparaissent comme un moyen de parvenir à ses fins.

⁵ « Froufrou » : Un cafouillage, un mouvement social qui entraîne des agressions et des vols.

⁶ « Tomber sur eux » : « agresser et voler ».

⁷ « Djè » : argent

⁸ « Lalé » : Téléphone

⁹Gbaffou : Palabre généralisé

II.2.2. Les enjeux socioprofessionnels et économiques

Le statut professionnel est un facteur de lisibilité de l'utilité et l'importance d'un acteur social. La relation des jeunes au monde professionnel a un impact sur leurs relations sociales. Le tableau ci-après présente la situation professionnelle des jeunes enquêtés.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon leurs situations professionnelles

Situation professionnelle	VA	VR (%)
Métier informel	8	24,2
Activités ponctuelles	12	36,4
Sans emploi	13	39,4
Total	33	100

Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

Les données de l'enquête indiquent que la majorité, soit 39,4% des jeunes pratiquants de loisirs déviants, est sans emploi. Après les sans emploi, ceux qui mènent des activités ponctuelles sont les plus nombreux avec un taux de représentation de 36,4%. Enfin, 24,2% de jeunes ont un métier dans le secteur informel. D'ailleurs, les affirmations vont dans le même sens que les tendances générales affichées dans le tableau.

« Bon, il y a beaucoup qui ne travaille pas » (meneur 5).

« Le manque d'emploi favorise les formes de déviance observées au niveau des pratiques ludiques des jeunes dans certaines communes » (agent Direction Générale des Loisirs).

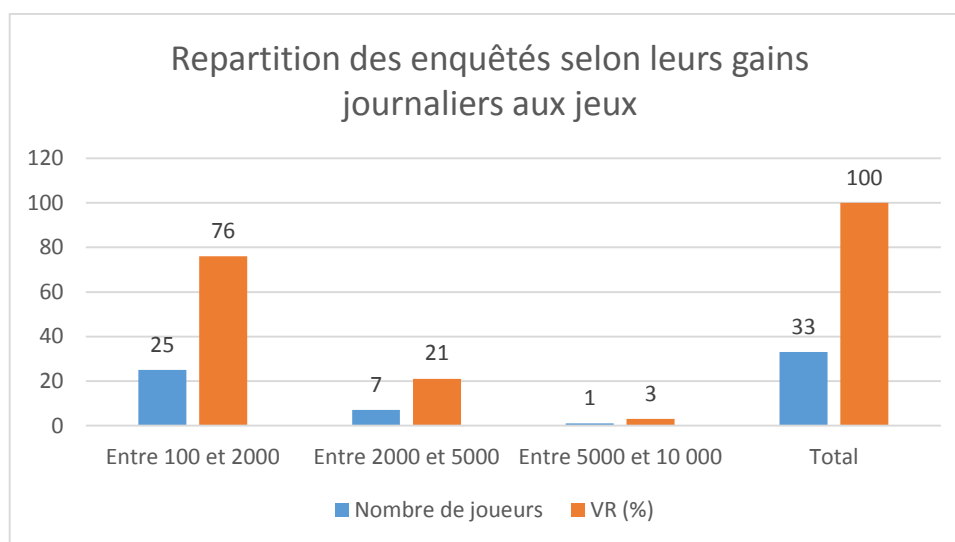
Le manque d'emploi pour la majorité mène à une reconsidération des activités de loisirs qui deviennent un mode d'insertion socioprofessionnel pour les jeunes pratiquants. Ainsi, le loisir perd sa définition première qui est liée au temps libre. Dans le contexte de l'étude, la pratique de ces loisirs répond à un besoin d'occupation professionnel devenu contraignant pour les jeunes, compte tenu de la pression sociale.

« Tous ceux que tu vois ici là, ils ne font rien d'autre. C'est leur travail, c'est avec ça qu'ils gagnent un peu, donc c'est leur travail. Quand il est l'heure, tout le monde est là. Ils sont toujours là » (Meneur 1).

« Nous ici là, c'est notre champ, c'est ici qu'on vient se chercher pour manger. On vient ici pour chercher un peu et aller aider les parents à la maison » (Meneur 5).

Dans un contexte où la société définit le respect de l'homme par son rapport à l'emploi, les jeunes sont soumis à une pression socioprofessionnelle. N'ayant pas d'emploi formel, ils se reconvertissent dans les loisirs déviants et se donnent le droit de vivre en société.

La conséquence directe de cette adhésion aux loisirs déviants selon les jeunes, c'est la possibilité de gagner de l'argent. L'enjeu socioéconomique est donc fondamental pour le maintien des jeunes dans la pratique des loisirs déviants. Le diagramme suivant donne une idée des gains journaliers des pratiquants.



Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

Le diagramme indique que 76% de jeunes qui pratiquent les loisirs déviants gagnent entre 100 fcfa et 2000 fcfa par jour. 21% d'entre eux ont des gains compris entre 2000 fcfa et 5000 fcfa. Seul 1 jeune a dit gagner entre 5000 et 10000 cfa. La majorité des enquêtés se retrouvent dans la plus petite marge. Cependant, chacun d'eux reconnaît gagner de quoi retourner à la maison. C'est dans ce sens que les loisirs déviants deviennent des activités économiques.

« Ce qui est sûr, on gagne l'argent. On vient lutter pour la famille. Chaque jour, chacun gagne un peu » (Meneur 6).

Outre cette approche, il existe des activités connexes aux loisirs déviants. En effet, les moments de pratique de ces loisirs mobilisent les vendeurs et vendeuses. Les loisirs déviants ne regroupent pas que les joueurs. On y a observé des vendeurs (ses) ambulants qui y commercialisent de l'eau, des boissons énergisantes, de la cigarette, en question du rapport économique aux loisirs déviants, mais également des comprimés et autres produits stupéfiants. Le cadre de pratique des jeux apparaît comme un espace d'échange socioéconomique animé par divers acteurs motivés à gagner de l'argent.

II.3. Influence des groupes de pairs, réintégration sociale et pratique des loisirs déviants

II.3.1. Influence des groupes de pair et pratique des loisirs déviants

Au cours de cette enquête, les acteurs du milieu ont signifié que la pratique de ces jeux n'est pas ouverte à tous. Il est donc question de décrire le mode de recrutement. Dans cette dynamique, le terrain a mis en exergue l'influence des amis. Le tableau suivant donne des indications sur le mode d'intégration des jeunes pratiquants.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon le mode d'intégration dans le groupe

Mode d'intégration	VA	VR (%)
Par le biais d'amis	18	54,5
Par habitude	2	6,1
Démarche personnelle	13	39,4
Total	33	100

Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

Le tableau indique que l'intégration des jeunes dans les groupes de pratiquants des loisirs dits déviants se fait essentiellement par le biais d'amis. 54,5% de jeunes sont passés par leurs amis pour rejoindre les groupes de joueurs. En dehors des amis, la voie la plus représentée est la démarche personnelle auprès des chefs ou des meneurs. Seuls 02 jeunes sur les 33, soit 6,1% de pratiquants ont exploité l'habitude pour intégrer les groupes de jeux.

Les amis sont les principaux motivateurs de nouvelles intégrations. L'appartenance à la « famille » de pratiquants de loisirs déviants passe essentiellement par une sensibilisation de proximité. L'influence des groupes de pairs est déterminante pour adhérer à la pratique des loisirs déviants à Abobo PK 18 Agoueto.

« C'est mes petits qui viennent me voir pour me présenter leur "frère-sang". Oubien le petit même vient me voir pour rentrer dans le "gbonhi"... Mais on le test aussi » (meneur 1).

La déclaration ci-dessus confirme la tendance selon laquelle le réseau d'ami est impactant pour intégrer le monde de la pratique des loisirs déviants. Aussi, la démarche de rapprochement personnelle est une autre forme d'intégration par réseau.

Dans les deux cas, il y a une acceptation de ce monde qui est présenté, ou symbolisé par l'autre, l'ami, le meneur. Cela s'apparente à une forme d'éducation déviance (Lagrange, 2000).

II.3.2. La pratique des loisirs déviants et nécessité de réintégration dans un groupe social

La pratique des loisirs répond de base à des questions d'intégration sociale. Qu'ils soient physiques, de société, électronique ou de hasard, qu'ils soient sains ou déviants, les loisirs gardent leurs caractéristiques sociales en ce sens qu'ils renforcent les liens, confirment une identité, définissent les normes sociales. Cette étude s'intéresse à un groupe de personne qu'on considère déviant, donc qui s'adonnent à des loisirs jugés socialement contre-indiqués. L'analyse de la situation d'inclusion ou d'exclusion de base des enquêtés permet d'apprécier leur niveau d'intégration et de faire un rapport entre l'intégration et la pratique des loisirs déviants. Dans cette dynamique, le rapport des jeunes à des structures formelles d'éducation comme l'école peut être un indicateur de l'inclusion ou l'exclusion des pratiquants.

Le tableau ci-après donne des informations sur la situation scolaire des enquêtés.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leur niveau d'étude

Niveau d'étude	VA	VR (%)
Aucun	10	30
Primaire	19	58
Secondaire	4	12
Total	33	100

Source : Étude Bini K. R., janvier 2024

Les résultats de l'enquête montrent que 58% des enquêtés ont un niveau d'étude primaire. 30% n'ont pas été à l'école. La plus petite marge est de 12% et représente ceux qui ont un niveau d'étude secondaire. Ces tendances relatives au niveau d'étude sont confirmées par les déclarations qui suivent.

« Ces sont des jeunes qui n'ont pas un bon niveau d'étude, qui ne vont plus à l'école. On peut dire que ce n'est pas de leur faute. Quand ils sortent comme ça de l'école, ils sont sans guide. C'est la rue qui les accueille. Donc ils s'adonnent à des choses déviantes comme les loisirs que vous avez cité » (agent service socioculturel 1).

« Moi on m'a mis à l'école, c'est moi-même je ne voulais pas. Mais ici ça va » (Meneur 2).

« Nous on n'est pas arrivé loin dans école. Moi je sais lire. Y a d'autres mêmes, eux ils ne savent lire ou écrire. Ici on s'en fou de ça » (meneur 3).

Les jeunes pratiquants de loisirs déviantes sont tous sortis du système éducatif formel. Déscolarisés ou décrochés, la marginalisation de ces jeunes les conduits à rechercher une nouvelle famille sociale à l'image de laquelle ils sont façonnés. Les loisirs déviantes sont donc plus que de simples occupations du temps libre. Il s'agit ici d'une réintégration de ces jeunes dans une communauté qui les accepte tel qu'ils sont et qui leur communique ses règles, qu'elles soient saines ou déviantes. Les jeunes s'identifient donc à ce monde et tentent de renforcer leurs statuts par des preuves d'appartenance faites concrètes faites sur le terrain des jeux et des opérations d'agression, ou encore en cas de d'arrestation.

« Pour être accepté, tu dois prouver. On n'accepte pas tout le monde » (Meneur 4).

« Si on ne te connais pas, on ne t'accepte pas. Y a des gens quand les policiers les attrape, ils montrer chez les autres » (Meneur 5).

« Entre nous, on se connaît, on ne joue pas avec n'importe qui. Et puis ... si toi, tu viens et puis tu n'as pas tes frères-sang¹⁰, si tu as gagné, et puis tu veux partir, on va prendre ça avec toi » (Meneur 6).

La manipulation des armes blanches avec le jeu « sympa » fait partie du processus d'intégration. L'idée ici, c'est de créer des situations d'apprentissage aux « nouvelles recrues ». C'est du moins ce que confirmait un enquêté.

« On joue sympa pour s'entraîner. Si toi tu sais pas lancer machette là, si tu as gagné, les gens vont prendre pour toi » (Meneur 2)

Certains jeux ne sont que des cadres de préparation des agressions groupées, une caractéristique de la pratique des loisirs déviantes à Abobo PK18 Agoueto.

III. DISCUSSION

La pratique de loisirs déviantes dans le contexte d'Abobo PK 18 Agoueto s'appuie, selon cette étude, sur des perceptions, des enjeux et des logiques de réintégration sociales.

Au niveau des perceptions, la présente recherche révèle que l'affirmation de soi et la responsabilité sociale sont des formes de pression psychosociale qui poussent les jeunes à participer à des activités de loisirs déviantes. Dans cette logique, la pression sociale est identifiée dans les travaux de R. Agnew (1990), K. Shinew et D. Parry (2005) et D. Redmon (2003) sur le loisir et la déviance. ont permis de mettre en évidence plusieurs facteurs qui poussent les personnes à participer à de telles activités. Toujours dans ce contexte, C. Rojek (2010) soutient que les loisirs sont synonymes de liberté et d'affranchissement.

Au niveau des enjeux, l'étude a montré que la pratique des jeux déviantes vise à créer un contexte anémique, qui correspond à un ordre social dans lequel les acteurs rentabilisent économiquement leurs positions vis-à-vis des autres. Il a été également prouvé que le statut socioprofessionnel joue un rôle fondamental dans le processus d'adhésion à la pratique des loisirs déviantes. L. Wacquant (2006) rejoint cette analyse de la déviance qu'il inscrit dans un paradigme structurel sur le fond des inégalités qui se perçoivent par le chômage massif, la relégation dans les quartiers en déshérence. G. Mauger (2006) s'est intéressé aux permanences et aux changements. Il observe chez les jeunes des permanences telles que le recours à la violence physique, la recherche de l'affrontement et l'affirmation de la valeur de virilité. Dans ce contexte, il justifie également l'adoption de la stratégie violente. L'étude menée par M. Michel (2006) montre que les jeux d'agressions concernent majoritairement des jeunes déscolarisés. Pour lui, comme pour Abobo PK18 Agoueto, le dénominateur commun des jeux d'agression est l'usage de la violence physique ou psychologique, perpétrée par un groupe de jeunes.

Cependant, une contradiction apparaît entre les travaux de M. Cusson (2000) et les résultats de la présente étude. Pour l'auteur, la délinquance mène inexorablement au chômage et à la pauvreté car on se coupe de ses amis, de sa famille et de sa profession. Le présent travail indique plutôt que la délinquance est une solution au chômage et à la marginalisation.

Au niveau des logiques de réintégration, la nécessité de résoudre l'exclusion par l'appartenance à un groupe guide essentiellement le choix des jeunes de pratiquer des loisirs déviantes. Si la réintégration par les loisirs est un facteur de convergence, il convient tout de même de noter que les groupes visés par les jeunes diffèrent, selon les résultats de travaux de « Société et jeunesse en difficulté » (2006). Ces derniers mettent en évidence une insertion scolaire et professionnelle des groupes à l'étude, tandis que la présente étude insiste sur les groupes déviantes et leurs caractéristiques auxquelles adhèrent les jeunes.

¹⁰ « Frères-sang » : frère du même groupe

IV. Conclusion

Cette réflexion sur le rapport des jeunes aux loisirs met en relief la tendance déviante des pratiques ludiques en milieu urbain ivoirien. Elle a permis de comprendre le choix de pratique des loisirs déviants par les jeunes du quartier d'Abobo PK18 d'Agoueto. L'étude s'inscrit dans une approche qualitative et a permis d'interroger des jeunes sur ce qui les oriente vers une activité de loisir ou une autre. Les résultats de ce travail montrent que ceux qui s'adonnent aux loisirs déviants impactent le fonctionnement de la société au quotidien, et les raisons pour lesquelles ils font ce choix sont diverses. Des perceptions, des enjeux sociaux et des logiques de réintégration sont à la base de cette orientation ludique déviante. De toute évidence, l'adhésion des jeunes à ces pratiques déviantes soulève la problématique de l'organisation structurelle de l'éducation et de l'intégration sociale d'une frange non négligeable de la population.

Références bibliographiques

- [1]. AGNEW Robert, 1990, "The origins of delinquent events: An examination of offender accounts", *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27(3), p. 267-294.
- [2]. AKTOUF Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1987, 213 pp.
- [3]. BELLEYPierre et RANGER François, 2013, « L'influence des pairs sur le comportement déviant : Une analyse à partir des jeunes en milieu scolaire », *Journal de Sociologie Éducative*, 45(2), p. 123-145.
- [4]. BELLEY Émilie et RANGER, Bruno, 2013, "Délinquance juvénile et stratégies d'intervention : Vers une approche intégrée". *Revue de Criminologie*, 46(1), p. 75-94.
- [5]. BELLEFLEUR Michel, 2002, *Le loisir contemporain: essai de philosophie sociale*, Presses de l'Université du Québec.
- [6]. CUSSON Maurice, 2000, "Les délinquants et la société: étude sociologique", Presses de l'Université de Montréal.
- [7]. DAY Harold Irving. (1972). *Work and leisure: Two sides of the same coin*. *Conseiller Canadien*, 6, p. 251-259.
- [8]. DECIEward, 1975, "Intrinsic Motivation". New York: Plenum Press.
- [9]. GRANGER Alice, 2020, "La dynamique des pratiques récréatives en temps de crise : étude des impacts de la pandémie sur les loisirs". *Journal of Leisure Research*, 52(3), 215-234.
- [10]. LAGRANGE Hugues, 2000, *Synthèse des travaux du Cycle de réunions sur la délinquance des mineurs sous la présidence du garde des Sceaux, ministère de la Justice Française*.
- [11]. MAUGER Gérard Mauger, G. (2006). "Jeunesse et changements sociaux". *Revue Française de Sociologie*, 47(2), 219-242.
- [12]. MEYRAND Régis, 2006, « Comment devient-on délinquant ? », *Sciences humaines* « Comment devient-on délinquant ? », n°176.
- [13]. MICHEL André, 2006, "Jeux d'agressions et jeunes déscolarisés : une analyse des comportements et des dynamiques sociales". *Sociétés et Jeunes en Difficulté*, n°2, 45-62.
- [14]. Institut National de la Statistique (INS) Côte d'Ivoire, 2021, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021 : Rapport Général*.
- [15]. REDMON David, 2003, « Playfulness as an urban leisure activity: Secret selves, self validation, and entertaining performances », *Deviant Behaviour*, 24 (1), p. 27-51.
- [16]. ROJEK, Chris, 2010, "The Labour of Leisure: The Culture of Work and the Work of Culture". SAGE Publications.
- [17]. SHINEW Kimberly et PARRY Dorothy, 2005. "Leisure and Community Involvement: Exploring the Social Dimensions of Leisure". *Journal of Leisure Research*, 37(3), p. 345-366.
- [18]. SOCIÉTÉS ET JEUNESSES EN DIFFICULTÉ, 2006, *Pratiques éducatives et jeunes en foyer*, Online since 28 August 2006, n°2. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/149>.
- [19]. WACQUANT Loïc, 2006, « Parias urbains, ghetto, banlieues, État », *Collection la Découverte, Poche*, 2006, p. 29-30.
- [20]. WARING, Andrew, 2008, "Health club use and "lifestyle": exploring the boundaries between work and leisure", *Leisure Studies*, 27, p. 295-309.